

Avis de l'Autorité relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2018 – Assureurs de personnes détenteurs d'un permis au Québec

En vertu des dispositions de la *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32 (la « Loi »), tout assureur doit, notamment, préparer et déposer à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), en la forme que celle-ci détermine et dans le délai indiqué, les documents et les renseignements exigés par la Loi ou demandés par l'Autorité en vertu de dispositions particulières de cette même Loi (les « documents et renseignements exigés ou demandés »).

Le dépôt électronique par l'entremise des Services en ligne (les « SEL ») de l'Autorité est obligatoire pour tous les documents et renseignements exigés ou demandés.

Les annexes du présent avis contiennent les exigences spécifiques de l'Autorité relatives au dépôt des documents pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2018.

La version complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

Sanctions administratives pécuniaires

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, dans les délais prescrits, les documents et renseignements exigés ou demandés, et ce, dans toutes les formes exigées.

Des sanctions administratives s'appliquent en cas de défaut ou de retard de production d'une partie ou de la totalité des documents mentionnés en annexe, conformément à l'article 405.1 de la Loi.

Nous vous invitons à consulter l'*Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif au cadre de sanctions administratives pécuniaires imposées en cas de production tardive de renseignements ou documents (articles 405.1 et suivants de la Loi)* sur le site Web de l'Autorité, à l'adresse:

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/>

Transmission électronique des données financières et autres documents

Le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité et fournit des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/>

Veuillez noter que le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* concernant l'utilisation des SEL ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés ou demandés et la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

Renseignements additionnels :

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse :

Info-Divulgations@lautorite.qc.ca

Le 25 octobre 2018

**ASSUREURS DE PERSONNES
DÉTENTEURS D'UN PERMIS AU QUÉBEC
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2018**

ANNEXE

CHARTRE QUÉBÉCOISE	Code du relevé non structuré	Format du fichier	Date limite de dépôt
1. État annuel VIE.	-	Excel	31 décembre 2018
2. État annuel VIE, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version conservée au bureau de l'assureur.	-	PDF	31 décembre 2018
3. Attestation de conformité des versions - État annuel, dûment signée . https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/ (Formulaires et instructions)	110	PDF	31 décembre 2018
4. Plan d'affaires pour l'année 2019. Celui-ci inclus habituellement une prévision du bilan et de l'état des résultats.	190	PDF	31 décembre 2018
5. États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment signés . (version « officielle »)	200	PDF intelligent*	31 décembre 2018
6. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	PDF	
7. États financiers non consolidés de l'assureur, des filiales, des sociétés affiliées et coentreprises dans lesquelles l'assureur a une participation. (si applicable)	300	PDF	31 décembre 2018
8. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment signé .	400	PDF intelligent*	31 décembre 2018
9. Fichier Excel contenant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices. (Le fichier est disponible sur le site Web de l'Autorité) https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/	420	Excel	31 décembre 2018
10. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné. (si applicable)	440	PDF	Note 1
11. Étude sur les modalités de la répartition des revenus et des dépenses à l'égard des fonds de participation et des fonds sans participation. (article 288.17 de la Loi) (si applicable)	450	PDF	31 décembre 2018
12. Examen dynamique de suffisance du capital - EDSC, dûment signé . (Les instructions seront disponibles sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2019.) https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/	500	PDF intelligent*	31 octobre 2019
13. Fichier Excel contenant certaines données de l'EDSC. (Le fichier sera disponible sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2019.) https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/	510	Excel	31 octobre 2019
14. Examen par des pairs - EDSC. (si applicable)	520	PDF	Note 1
15. Formulaire ESCAP, Exigences de suffisance du capital en assurance de personnes	-	Excel	31 décembre 2018 Extension: 7 janvier 2019**
16. Formulaire ESCAP, Exigences de suffisance du capital en assurance de personnes, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant.	-	PDF	31 janvier 2019
17. Attestation de conformité des versions - Formulaire ESCAP, dûment signée . (L'attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur.) https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/ (Formulaires et instructions)	710	PDF	31 janvier 2019
18. Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la ligne directrice ESCAP, dûment signé .	720	PDF	31 décembre 2018
19. Examen par des pairs - ESCAP (si applicable)	735	PDF	Note 1
20. Rapport du Comité de déontologie, dûment signé .	760	PDF	31 décembre 2018

Note 1: 30 jours après la transmission au comité de vérification.

* Un pdf intelligent est un pdf qui permet d'effectuer des recherches.

* Des lignes ont été ajoutées aux pages 20.030, 20.042, 35.010, 35.020, 70.030, 70.035 et 70.042 qui doivent être remplies seulement par les assureurs constitués au Québec qui ont choisi d'employer l'approche par superposition pour l'application d'IFRS 9.

** Une extension de délai de production a été accordée pour le dépôt des documents relatif au formulaire ESCAP. Les assureurs sont toutefois invités à soumettre ces documents selon les délais habituels si cela est possible ou le plus tôt possible après les dates limites habituelles. Les assureurs qui choisissent de soumettre leurs documents après les dates limites habituelles doivent déposer une estimation des ratios de capital et de leurs éléments (c'est-à-dire le Capital disponible, l'Attribution de l'avoir, les Dépôts admissibles et le Coussin de solvabilité global). Pour la transmission de ces informations, vous devez utiliser le calendrier de divulgation approprié, disponible dans les SEL, en sélectionnant la case "Autre pièce justificative".

**ASSUREURS DE PERSONNES
DÉTENTEURS D'UN PERMIS AU QUÉBEC
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 OCTOBRE 2018**

ANNEXE

CHARTRE CANADIENNE	Code du relevé non structuré	Format du fichier	Date limite de dépôt
1. État annuel VIE.	-	Excel	31 décembre 2018
2. État annuel VIE, dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version conservée au bureau de l'assureur.	-	PDF	31 décembre 2018
3. Attestation de conformité des versions - État annuel, dûment signée . https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/ (Formulaires et instructions)	110	PDF	31 décembre 2018
4. Plan d'affaires pour l'année 2019, incluant une prévision du bilan et de l'état des résultats.	190	PDF	31 décembre 2018
5. États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment signés (version « officielle »).	200	PDF intelligent*	31 décembre 2018
6. Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres (si applicable), dès que disponible.	200	PDF	
7. Rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices incluant le certificat, dûment signé .	400	PDF intelligent*	31 décembre 2018
8. Fichier Excel (Autre Charte) contenant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices. (Le fichier est disponible sur le site Web de l'Autorité.) https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/	410	Excel	31 décembre 2018
9. Fichier Excel contenant certaines données du rapport de l'actuaire désigné sur le passif des polices. (Vous devez fournir le document qui est déposé auprès de votre régulateur principal.)	420	Excel	31 décembre 2018
10. Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné.	440	PDF	Note 1
11. Examen dynamique de suffisance du capital - EDSC, dûment signé .	500	PDF intelligent*	31 octobre 2019
12. Fichier Excel concernant certaines données de l'EDSC. (Le fichier sera disponible sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2019.) https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/	510	Excel	31 octobre 2019
13. Examen par des pairs - EDSC.	520	PDF	Note 1
14. Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV)	-	Excel	31 décembre 2018 Extension: 7 janvier 2019**
15. Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV), dûment signé . Le pdf doit être complet, en version imprimable, conforme à la version conservée au bureau de l'assureur. Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant .	-	PDF	31 janvier 2019
16. Attestation de conformité des versions - Formulaire TSAV, dûment signée . (L'attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur.) https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/ (Formulaires et instructions)	710	PDF	31 janvier 2019
17. Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la norme de capital réglementaire, dûment signé .	720	PDF	31 décembre 2018
18. Examen par des pairs - TSAV.	735	PDF	Note 1

Note 1: 30 jours après la transmission au comité de vérification ou au représentant principal au Canada.

* Un pdf intelligent est un pdf qui permet d'effectuer des recherches.

** Une extension de délai de production a été accordée pour le dépôt des documents relatif au formulaire TSAV. Les assureurs sont toutefois invités à soumettre ces documents selon les délais habituels si cela est possible ou le plus tôt possible après les dates limites habituelles. Les assureurs qui choisissent de soumettre leurs documents après les dates limites habituelles doivent déposer une estimation des ratios de capital et de leurs éléments (c'est-à-dire le Capital disponible, l'Attribution de l'avoir, les Dépôts admissibles et le Coussin de solvabilité global). Pour la transmission de ces informations, vous devez utiliser le calendrier de divulgation approprié, disponible dans les SEL, en sélectionnant la case "Autre pièce justificative".